

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 juillet 2022

Réponse de l'AMF à la consultation de l'ISSB (International Sustainability Standards Board) sur les projets de standards internationaux sur le reporting de durabilité

L'AMF publie un papier de position, complété d'une annexe technique dans le cadre de sa réponse à la consultation de l'ISSB sur les projets de standards internationaux sur le reporting de durabilité.

L'AMF salue l'ambition, arrêtée lors de la COP26, de développer un socle de normes internationales d'informations de durabilité par l'ISSB (*International Sustainability Standards Board*), et fait part de ses principales recommandations pour notamment améliorer l'interopérabilité des standards internationaux avec les standards européens en cours de développement par l'EFRAG (*European Financial Reporting Advisory Group*).

Dans un contexte d'initiatives réglementaires multiples en matière d'informations de durabilité, l'AMF appelle à la convergence et à la cohérence entre les différents jeux de normes, pour répondre aux attentes et intérêts des investisseurs, des entreprises, et de toutes les parties prenantes.

L'AMF invite l'ISSB à s'emparer de la double matérialité dans sa démarche de normalisation, et à couvrir l'ensemble du spectre ESG (sujets Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance) dans le développement de ses futurs standards. A plus court terme, l'AMF invite également l'ISSB à travailler en coopération avec l'EFRAG pour développer des guidances sur l'application de concepts communs, comme l'approche de « matérialité financière », applicable dans les normes internationales.

Pour assurer des reporting de qualité et comparables, l'AMF appelle également l'ISSB à revoir quelques éléments clés, se rapprochant des projets de standards européens, comme la définition des plans de transition et les modalités de présentation des crédits carbone.

En savoir plus

Réponse de l'AMF à la consultation de l'ISSB (International Sustainability Standards Board) sur les projets de standards internationaux sur le reporting de durabilité

Mots clés

EUROPE & INTERNATIONAL

FINANCE DURABLE

INFO PÉRIODIQUE & PERMANENTE

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ

EVOLUTION RÉGLEMENTATION

27 juillet 2022

Réponse de l'AMF à la consultation de l'EFRAG sur les projets de standards européens sur le reporting de durabilité



POSITIONS UE DE L'AMF

EVOLUTION RÉGLEMENTATION

27 juillet 2022

Réponse de l'AMF à la consultation de l'ISSB (International Sustainability Standards Board) sur les projets de standards internationaux sur le reporting de durabilité



POSITIONS UE DE L'AMF

EVOLUTION RÉGLEMENTATION

27 juillet 2022

Réponse de l'AMF à la consultation de l'EFRAG sur les projets de standards européens sur le reporting de durabilité



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02